

Hôtel : la Caisse des Dépôts donne un coup de pouce aux Domaines de Fontenille

Le groupe d'hôtels et restaurants a fait entrer la Caisse des Dépôts à son capital pour 50 millions d'euros. De quoi nourrir ses projets d'expansion.



Le Domaine de Fontenille à Lauris, dans le Luberon. (Yann Deret)

Par [Yann Duvert](#)

Publié le 14 févr. 2024 à 8:03 Mis à jour le 14 févr. 2024 à 8:24

A l'ombre des établissements standardisés, aussi luxueux fussent-ils, la collection des Domaines de Fontenille continue d'essaimer. Le groupe d'hôtels et restaurants y a récemment ajouté une pièce de choix, avec l'acquisition du Manoir du Sphinx, à moins de 100 mètres de la plage de Perros-Guirec. Surtout, il vient de se donner les moyens d'accélérer son développement, en faisant entrer la Caisse des Dépôts à son capital, à hauteur de 50 millions d'euros.

De quoi nourrir les ambitions de ses deux fondateurs, Guillaume Foucher et Frédéric Biousse, gagnés par le virus de l'hôtellerie en 2015. Galeriste et historien de l'art pour le premier, ancien dirigeant de [SMCP](#) (Sandro, Maje, Claudie Pierlot et De Fursac) pour le second, ils décident alors de « revenir à la terre » et rachètent un vignoble dans le Luberon. Sur le terrain trône une grande bâtisse qu'ils rénovent pour en faire un hôtel « avec tous les services du luxe, mais en même temps très personnel, une maison dans laquelle on reçoit des clients », résume Frédéric Biousse.

« Surf lodge » et château de Catherine Deneuve

Le duo porte ensuite son dévolu sur un hôtel marseillais, en mauvais état mais surplombant la plage des Catalans. A Minorque, dans les Baléares, il met la main sur deux établissements et 300 hectares de terrain, entourés de près de 2 kilomètres de côte. Il en ouvre un autre à Hossegor, appelé à devenir le premier « surf lodge de luxe » en France. Tous les établissements sont acquis en murs et fonds, et nécessitent en moyenne un investissement de 12 millions d'euros.

Nous sommes alors en 2019, et la crise sanitaire guette. Paradoxalement, elle sera salutaire pour le groupe. Alors que les touristes se mettent en quête de grands espaces et de reconnexion avec la nature, « Fontenille s'est retrouvé en phase avec toutes les valeurs post-Covid », se rappelle Frédéric Biousse.

Les acquisitions se poursuivent donc : l'ancien château de Catherine Deneuve, en région parisienne, ou la résidence de l'ex-évêque de Sienne, en Toscane, rejoignent la collection de boutiques-hôtels.

Celle-ci compte bientôt une dizaine d'établissements, et s'appuie sur plusieurs atouts. D'une part, un fort taux de fidélisation des clients - environ un tiers sont des « repeaters », et un canal de vente en direct (80 %) qui lui permet d'économiser les commissions prélevées par les plateformes. D'autre part, un taux d'occupation élevé, y compris en basse saison, grâce au faible nombre de chambres et une forte communauté sur les réseaux sociaux.

Huit hôtels supplémentaires à venir

En parallèle, le groupe se professionnalise et s'inspire d'autres secteurs. Si les directeurs d'établissement sont bien des professionnels de l'hôtellerie, une structure centrale est créée et emploie une trentaine de personnes, pour la plupart issues du monde du retail.

« Etre rentable exige d'être très précis », souligne le dirigeant. Les ressources humaines sont également gérées « à la manière des brasseries parisiennes », avec une forme d'agilité qui permet de renforcer la présence de personnel, lorsque les besoins se font sentir.

L'an dernier, les Domaines de Fontenille ont réalisé un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros, et prévoient de le porter à 40 millions en 2024 « avec un Ebitda de 20 % », selon Frédéric Biousse.

L'apport en capital de la Caisse des Dépôts, combiné à un effet de levier bancaire, fournira au groupe « une enveloppe de 100 millions d'euros pour se développer en France ». Dans le viseur, huit hôtels supplémentaires, voire plus, qui pourront être « des hôtels de ville de 40 ou 50 chambres, comme des toutes petites maisons dans les territoires ».

Yann Duvert